



Surendettement obligation de vendre

Par **isabelle33**, le **09/12/2015** à **21:53**

bonjour,

Je suis en surendettement, moi et mon mari sommes passés devant le tribunal, ont est obligé de vendre notre maison en 2 ans qui est estimé à 280.000 € pour rembourser nos dettes de environ 35.000 €.

Nous sommes d'accord comme cela nous repartons de 0.

Le problème comment faire pour vendre notre bien puis acheter en même temps sans se retrouver à la rue.

Car moi je touche une pension d'invalidité 2ème catégorie et mon mari est en rechute d'accident de travail donc il est aux indemnités journalières encore pendant 2 ans avant d'avoir une pension d'invalidité car il ne peut plus travailler.

J'ai peur que l'on se retrouve à la rue car je me dis entre la vente pour avoir les sous et l'achat de l'autre maison personne nous acceptera en location vue notre situation comme nous ne travaillons pas.

Merci beaucoup de votre réponse.

Cordialement.